Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260322-2026_03_07-DE

**MAIRIE DE LENNON**

**29190 LENNON**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

| | |
|---|---|
| En exercice | 15 |
| Présents | 15 |
| Votants | 15 |

Le dimanche 22 mars deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Ronan JEZEQUEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 16/03/2026
Secrétaire de séance : J. LE GUEN

Présents : R. JEZEQUEL, M. CHAUSSY, J.M. CHAUSSY, M. LALLAOURET, B. GADAL, A.M. LE BIHAN, P. MARTINEZ, M.C JEZEQUEL, J.J. LE GUILLOU, M.L. BARADEZ, Y. CARIOU, G. HICHER, J. BERNARD, V. FOUBERT, J. LE GUEN

Excusés : Néant

**OBJET : ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2,

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote au premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15
À déduire : 2 blancs
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 7

La liste de Mélina Chaussy a obtenu treize voix.

La liste de Mélina CHAUSSY ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés :
Mélina CHAUSSY
Jean-Marc CHAUSSY
Morgane LALLAOURET

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Ronan JEZEQUEL